

COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2021  
N°27/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE VINGT-NEUF MARS

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de spectacles Navarre, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

**PRESENTS** : DIETRICH F., ABRAHAM-MOREL A., ARRAR P., BARET E., BOFELLI Y., CADORET S., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., MOLLARD N., PROCACCI T., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., SERRAILLE J., VITINGER G.

**PROCURATIONS** : CADORET S. à SERRAILLE J.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Fabienne MILET est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire soumet au vote le projet de règlement intérieur du conseil municipal modifié.

L'article 11 concernant l'expression politique des élus a été retravaillé dans la perspective d'accroître les possibilités d'expression politique.

Trois tribunes numériques supplémentaires par an pourront être mises en ligne sur le site Internet, en plus de la reproduction des expressions politiques figurant dans le journal Confluences. Elles seront également accessibles via la page Facebook officielle de la ville.

**LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE PAR 19 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE (F. DEUTSCH, J.M. GRENIER, N. MOLLARD, M. RIOU)**

**ADOpte** le règlement intérieur du Conseil municipal de la ville de Champ sur Drac.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus**

**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 30 mars 2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa transmission en préfecture et de sa publication ou notification



Le Maire,  
Francis DIETRICH

Pour le Maire,  
L'Adjoint



Sylvie Chabany

